

**Commission Locale de Développement Rural de Stoumont :**  
**Procès verbal de la réunion du 4 avril 2013.**

**Tableau de présence :**

Nom	Prénom	Poste	Présent	Excusé	Absent
<b>Goffin</b>	Philippe	Président	X		
<b>Collienne</b>	Christian	Secrétaire	X		
<b>Beaupain</b>	Pascal	Suppléant			X
<b>Brismée</b>	Nathalie	Suppléant			X
<b>Cornille</b>	Marc	Suppléant		X	
<b>Crucifix</b>	Chantal	Effectif			X
<b>Defoeux</b>	Anne-Sophie	Suppléant	X		
<b>Depasse</b>	Bruno	Effectif	X		
<b>Depasse</b>	Nathalie	Suppléant		X	
<b>Dor</b>	Luc	Suppléant			X
<b>Dupont</b>	José	Suppléant	X		
<b>Gilkinet</b>	Didier	Effectif		X	
<b>Hennequin</b>	Michaël	Effectif	X		
<b>Hermans</b>	Daniel	Effectif			X
<b>Huque</b>	Virginie	Effectif	X		
<b>Joost</b>	Custers	Suppléant	X		
<b>Laffineur</b>	Féderic	Effectif			X
<b>Lebrun</b>	Jean	Suppléant	X		
<b>Lecrenier</b>	Frédéric	Suppléant	X		
<b>Lefort</b>	Frédéric	Effectif	X		
<b>Lorent</b>	Etienne	Effectif			X
<b>Masuy</b>	Marcel	Suppléant		X	
<b>Monseur</b>	Alain	Effectif	X		
<b>Noël</b>	André	Effectif	X		
<b>Staes</b>	Marie-Christine	Suppléant		X	
<b>Teller</b>	Michel	Effectif	X		
<b>Mewissen</b>	Marc	SPW		X	
<b>Beaufays</b>	Sarah	GREOA		X	
<b>Gilis</b>	Marie-françoise	GREOA	X		

**Ordre du jour :**

- 1) Accueil des nouveaux membres
- 2) Présentation du nouveau secrétaire de la CLDR
- 3) Approbation du PV de la réunion du 9 août 2012
- 4) Approbation du PV de la réunion du 14 décembre 2012
- 5) Approbation du rapport annuel 2012 de la CLDR
- 6) Fiche de Lorcé (avancement)
- 7) Remise de la farde d'accueil destinée aux nouveaux habitants
- 8) Divers

Monsieur le Président ouvre la séance à 20h15, excuse Monsieur D. Gilkinet qui regrette de ne pas pouvoir être présent et remercie les membres de leur présence.

**1) Accueil des nouveaux membres**

Un tour de table est réalisé afin que l'ensemble des membres se présentent brièvement.

La nouvelle composition des membres de la CLDR a été approuvée, en date du 28 mars 2013, par le conseil communal.

Suite à la demande de M. Teller, la liste actualisée des membres de la commission est annexée à ce PV. Les membres sont invités à vérifier si leurs données personnelles sont exactes.

Pour rappel, l'article 16 du règlement d'ordre intérieur précise les modalités par rapport aux présences des membres aux réunions.

**2) Présentation du nouveau secrétaire de la CLDR**

Monsieur P. Goffin remercie vivement J. Lebrun pour ses bons et loyaux services comme secrétaire au sein de la CLDR durant ces 6 dernières années. Jean, prochainement pensionné, délègue ses pouvoirs de secrétaire de la CLDR à Christian Collienne.

**3) Approbation du PV de la réunion du 9 août 2012**

Les membres de la CLDR approuvent le PV de la réunion du 09/08/2012

**4) Approbation du PV de la réunion du 14 décembre 2012**

Les membres de la CLDR approuvent le PV de la réunion du 14/12/2012

**5) Approbation du rapport annuel 2012**

Les membres de la CLDR approuvent le rapport annuel 2012. Ce rapport n'a pu être envoyé à l'Administration du développement rural avant le 31 mars comme prévu dans le décret en raison du renouvellement de la composition de la CLDR. En effet suite aux élections communales, le quart communal a dû être renouvelé.

**6) Fiche de Lorcé (avancement)**

L'auteur de projet désigné, à savoir J. Werner sprl, élabore le dossier d'avant projet.

La commission souhaite rencontrer Monsieur Werner afin d'envisager des éventuelles modifications permettant de diminuer le coût des travaux et d'être plus en adéquation avec les souhaits des habitants.

Un groupe de travail composé, de P. Goffin, C. Collienne, M. Hennequin, F. Lefort, F. Lecrenier, V. Huque, B. Depasse, A. Defoeux est constitué afin de le rencontrer. Une réunion de travail est prévue le mardi 9 avril à 19h00 à l'administration communale.

L'agent de développement rappelle les étapes de la procédure. Un avant-projet doit être réalisé par l'auteur de projet. Celui-ci doit être envoyé à l'Administration du développement rural après avoir été approuvé par la CLDR et le Conseil communal. Lorsque l'Administration régionale a marqué son accord, l'auteur de projet finalise le projet comprenant le cahier spécial des charges. Celui-ci doit être approuvé par la CLDR et le Conseil communal avant d'être transmis à l'Administration régionale pour approbation. Parallèlement, une demande de permis doit être introduite. Lorsque l'Administration régionale a marqué son accord, la commune peut entamer la procédure de mise en adjudication des travaux.

Les démarches relatives à l'acquisition du terrain situé à coté de la salle des fêtes sont en cours. Celles-ci peuvent être réalisées indépendamment de la procédure décrite ci-dessus.

Vu la conjoncture économique actuelle, Messieurs B. Depasse et F Lefort souhaiterait connaître le budget alloué par la commune pour les projets du PCDR.

**7) Remise de la farde d'accueil destinée aux nouveaux habitants**

Le document soumis est évolutif (nouvelle société, ...).

La brochure finalisée sera remise à chaque nouveaux habitants et disponible sur le site internet de la commune.

Il est convenu, lors de la réunion, que les membres doivent transmettre leurs remarques pour le jeudi 11/04 au plus tard.

Un remerciement particulier à Odile Troch pour le travail de mise en page de la farde d'accueil.

**8) Divers**

Monsieur M. Hennequin propose de préparer pour la prochaine réunion un point sur la mise en valeur du patrimoine. Pour ce faire, prévoir un écran blanc (projection).

Monsieur M. Hennequin se charge d'apporter un vidéoprojecteur et un pc portable.

Il est proposé de réactiver le groupe de travail sur les haies et arbres remarquables de notre commune (réaliser un cadastre, une fiche d'état sanitaire, ...).

Les membres souhaiteraient que les projets réalisés, dans l'annexe 1 (lots 0) du rapport annuel 2012, soient revus progressivement lors des prochaines réunions afin de voir s'il ne serait pas opportun de renouveler certaines opérations et assurer le suivi. Il est convenu de procéder par thème.

Monsieur le Président clôture la réunion à 21h50.